PARMI LES ENTREPRISES PARTENAIRES

- Établissements scolaires
- Fédérations sportives
- Clubs sportifs

PRATIQUE

Lieu de la formation
Campus du Mont Houy
59313 Valenciennes Cedex 9

Contact
l1-staps@uphf.fr
03 27 51 12 34

www.uphf.fr

LICENCE

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

EDUCATION ET MOTRICITE

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT · fcu La formation continue à l'université · Formasup Nord - Pas de Calais · DD · ÉTUDES EN FRANCE · l'Europe s'engage en France Fonds Social Européen · Région Hauts-de-France · INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES HAUTS-DE-FRANCE · Université Polytechnique HAUTS-DE-FRANCE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette licence est de former des professionnels compétents dans l'enseignement des activités physiques, sportives et artistiques dans tout établissement ou organisme à vocation éducative (enseignement scolaire et animation sportive). Cette filière permet d'offrir une véritable polyvalence au futur professionnel de l'éducation, tout autant dans les contextes scolaire et périscolaire, que dans les contextes sportifs (interventions auprès de jeunes sportifs) et socio-sportifs (animations de projets et manifes-tations de loisirs sportifs). Ces professionnels conduisent et animent des actions collectives visant la pratique de ces activités.

ACCÉDER À LA FORMATION

Modalités d'ouverture*: FI, FC

*Formation Initiale / Formation Continue

Niveaux entrée / sortie

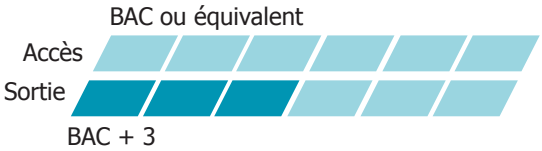

1. Candidater
Pour la 1ère année de licence, les candidatures sont à réaliser sur parcoursup.fr
Pour toute autre année et/ou formation, les démarches sont à réaliser sur candidature.uphf.fr/ecandidat

Pour toute personne n'ayant pas le diplôme requis, possibilité de validation des acquis (VAP) pour accéder à la formation.
Possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir tout ou partie du diplôme.
Contact : formation.continue@insa-hdf.fr
Pour les étudiants internationaux hors UE :
pastel.diplomatie.gouv.fr

2. S'inscrire administrativement
Pour tous : inscription.uphf.fr

3. S'inscrire pédagogiquement
Auprès de votre secrétariat pédagogique.

Pour toute question d'orientation : orientation@uphf.fr

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

L'étudiant suivra des unités d'enseignement validant l'acquisition de compétences, connaissances et savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers de l'enseignement ou de l'encadrement des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA).

- Des connaissances issues des sciences de la vie : anatomie, biologie, biomécanique, physiologie
- Des connaissances issues des sciences humaines et sociales : histoire, psychologie, sociologie
- Des connaissances issues des sciences de l'intervention : sciences de l'éducation, didactique, pédagogie
- Pratique et théorie des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA)
- Stages en établissement scolaire et en club sportif
- Utilisation des outils informatiques et multimédias
- Langues étrangères

ET APRÈS

Débouchés
- Vise la formation des futurs professeurs d'éducation physique et sportive, et plus largement des intervenants en activités physiques et sportives.
- Donne à son titulaire les prérogatives d'encadrement et d'enseignement des activités physiques ou sportives auprès des enfants, adolescents, adultes et personnes de 3e âge.

Poursuite d'études
- Les étudiants désireux de présenter les concours de recrutement de l'Éducation nationale (CAPEPS, CAPES, CAPE) peuvent poursuivre leurs études dans le cadre des masters Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF)
- Permet également une poursuite d'étude en master Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique (IEAP), notamment au sein du Parcours Recherche.

Retrouvez toutes les statistiques sur les formations :
www.uphf.fr/formation/choisir-sa-formation/orientation-insertion-professionnelle/taux-dinsertion-professionnelle